

Bilan de compétence RÉFÉRENCE APPROFONDI 20 heures en face à face

Bénéficiaires

Tout salarié des secteurs privé et public, personne en recherche d'emploi, travailleur indépendant, motivé par la démarche.

Durée et modalités

Un 1er rendez-vous préalable, gratuit et sans engagement, pour rencontrer son consultant, mieux comprendre la démarche, clarifier ses attentes, estimer les enveloppes mobilisables.

Un bilan mené sur une durée de 9 à 17 semaines, avec 10 rendez-vous de 2 heures tous les 8 à 10 jours, complété par un travail personnel tutoré entre les séances (environ 10h de formalisation, recherche documentaire, enquête terrain, rencontre de professionnels...).

Un bilan en présentiel dans des bureaux conviviaux au cœur de Paris, **ou à distance** selon les souhaits et contraintes du bénéficiaire.

Lieu

En présentiel dans nos locaux (Paris 02) et/ou en distanciel via Zoom

Accessibilité pour tous

Nous recommandons à tout participant en situation de handicap de nous signaler dès son inscription ses besoins spécifiques, pour l'accueillir dans les meilleures conditions.
Réfèrent Handicap : Isabelle Sauvage : 01 48 78 82 20 – contact@ressourcesetcarrieres.com – ressourcesetcarrieres.com/notre-politique-handicap/

Tarif et financement

Financé par le bénéficiaire : 2 500€ HT (+ TVA)
Financé par la structure : 2 800€ HT (+ TVA)

Financements possibles : CPF, Plan de Développement des Compétences, budget handicap de l'employeur, FIPHFP, Pole Emploi, AIF (Pole Emploi), financement personnel ...

Contacts

Jean-François Parelton – 06 81 32 10 47 – jf.parelton@ressourcesetcarrieres.com
François Bocquet – 06 12 21 72 84 – f.bocquet@ressourcesetcarrieres.com

Spécificités

20 heures de face à face avec un consultant expert, également coach certifié et/ou psychologue du travail, pour permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences, ses motivations, ses moteurs et ses freins, pour élaborer un projet professionnel pertinent et réaliste compte tenu du marché de l'emploi visé, ou le cas échéant un projet de formation, dans le cas notamment d'une situation spécifique ou complexe (confrontation à la maladie ou au handicap, obsolescence d'un métier, désinsertion professionnelle, problématiques de fin de carrière ...);

C'est pourquoi ce bilan nécessite une phase d'investigation approfondie.

Objectifs

Au terme de son bilan, la personne accompagnée doit :

- Avoir clairement identifié ses compétences personnelles et professionnelles mais également ses axes de développement, sources de motivation et valeurs,
- Avoir analysé d'éventuels freins pouvant impacter son parcours professionnel et son activité,
- Être en mesure de définir clairement son projet professionnel, pouvant intégrer un aménagement de poste du fait de restrictions d'aptitudes, un reclassement interne ou externe, et le cas échéant d'élaborer un projet de formation,
- Appréhender la faisabilité des pistes envisagées eu égard aux caractéristiques socio-économiques de son territoire de vie,
- Avoir conscience de ses compétences et être capable de les valoriser de façon convaincante pour un emploi, une évolution de carrière ou une formation,
- Avoir renforcé la confiance en soi, pour mener à bien le projet défini

Méthodes et outils

Entretiens individuels approfondis pour faire émerger les aspirations, aptitudes et potentiels.

Expertises spécifiques face à des situations ou problématiques complexes. Inventaire de personnalité (©GOLDEN ou ©MBTI), pour une réflexion sur ses choix professionnels au regard de son mode de fonctionnement.

Tests et inventaires complémentaires (génogramme, TRICAM, SOSIE...), pour approfondir ses centres d'intérêts et valeurs.

Grille de lecture pour tirer le « fil rouge » de son histoire professionnelle présente et future.

Profil des consultants

Ils sont coachs certifiés et/ou psychologues du travail. Ils maîtrisent les outils de connaissance de soi et de gestion de la relation et sont formés à l'accompagnement intégrant les problématiques de santé. Ils ont une connaissance opérationnelle de l'entreprise, du Secteur Public ou du milieu associatif. Ils ont une expertise spécifique en Ressources Humaines et en mobilité professionnelle.

Pré-requis techniques

Pour les bilans en distanciel : disposer d'un outil numérique avec caméra / son et d'une connexion internet

Modalités d'évaluation

- Une évaluation continue durant la formation
- Une évaluation des compétences acquises
- Une évaluation qualité de l'action (questionnaire de satisfaction)
- Une évaluation différée à 6 mois

Moyens d'encadrement

Assistance pédagogique : M.Houillon m.houillon@ressourcesetcarrieres.com

Assistance technique : J-F.Parelton jf.parelton@ressourcesetcarrieres.com

Réfèrent handicap : Isabelle Sauvage contact@ressourcesetcarrieres.com

01 48 78 82 20 lun. à ven. (9h30-13h, 14h-17h30)

Chiffres clés

En 2022, la note moyenne de satisfaction des bénéficiaires est de 18.5/20

Méthodologie Bilan de compétence RÉFÉRENCE APPROFONDI 20 heures en face à face

ÉTAPE 1 : Phase préliminaire

Présentation de la démarche et validation de l'engagement du bénéficiaire.
Diagnostic de sa situation globale, identification de ses besoins et de sa demande.
Fixation conjointe des objectifs de l'accompagnement et des modalités de déroulement.

ÉTAPE 2 : Phase d'investigation et de confrontation

Débriefing des tests d'intérêts professionnels, d'inventaire de personnalité GOLDEN ou MBTI pour une meilleure connaissance de son mode de fonctionnement et de ses atouts

Analyse du parcours du bénéficiaire, des formations suivies, des postes occupés en termes de missions, résultats, motivation, acquisition, et réappropriation de ses principales réalisations professionnelles.

Clarification et levée de freins spécifiques à l'emploi nécessitant des ajustements ou des adaptations, le recours à des experts, la mobilisation de dispositifs adaptés.

Élaboration d'un portefeuille de compétences après identification des savoirs théoriques, des capacités liées aux emplois exercés, des compétences métiers (hard skills) et transversales (soft skills), analyse des compétences transférables et celles à consolider.

Définition d'un projet professionnel réaliste et d'alternatives, après validation des pistes projets à l'issue de recherches documentaires, d'interviews de professionnels, d'enquêtes métier et de l'analyse de l'offre sur le marché visé.

ÉTAPE 3 : Phase de conclusion

Remise d'un document de synthèse détaillé dont la personne accompagnée est la seule destinataire, et d'un plan d'action co-construit à court terme et à moyen terme, complétés d'un entretien de suivi à six mois pour faire le point sur sa mise en œuvre et ajuster.